

EN CAS D'ALERTE CHIMIQUE, DE DÉVERSEMENT, DE FUITE, D'INCENDIE, D'EXPOSITION OU D'ACCIDENT, TÉLÉPHONER EN  
TOUT TEMPS AU 1 800 561-8273 OU À CHEMTREC AU 1 800 424-9300

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET RENSEIGNEMENTS SUR LA COMPAGNIE

### FABRIQUÉ POUR :

LES PRODUITS AGRI-UNIS CANADA INC.  
789 Donnybrook Drive • Dorchester, Ontario N0L 1G5

**24 h sur 24 :** 1-800-561-8273  
**Urgences médicales — Prosar :** 1-800-301-7976  
**Autre numéro d'urgence Canutec :** 1-613-996-6666 (frais virés)

**NOM CHIMIQUE :** Citrate d'ammonium de cuivre

**USAGES DU PRODUIT :** Solution soluble de micronutriments

**N° ENR. :** 2001034B – Loi sur les engrais

**N° FS :** 2001034B-08-UAP

**Révisions à la FS :** Toutes les sections **Date de publication :** 01/14/08 **Remplace :** 01/14/05

## 2. IDENTIFICATION DES RISQUES

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS – AVERTISSEMENT –** Éviter d'inhaler la poussière. Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Éviter tout contact avec les yeux. Ces micronutriments hydrosolubles sont dérivés de sulfate de cuivre et d'acide citrique.

Ce produit est une poudre granulaire bleu clair ayant une odeur de fertilisant. Les principales voies de pénétration sont le contact avec les yeux ou avec la peau.

## 3. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

<u>Ingrédients chimiques :</u>	<u>Pourcentage selon le poids :</u>	<u>N° de CAS</u>	<u>VLE (unités)</u>
Sulfate de cuivre (Cu)	22,00	7758-99-8	non inscrit
Citric Acid	20,00	77-92-9	non inscrit

## 4. PREMIERS SOINS

**Inhalation :** Transporter la personne à l'air frais. Si elle ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence bouche-à-bouche si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir d'autres conseils de traitement.

**Contact avec les yeux :** En tenant les yeux ouverts, rincer lentement à l'eau pendant 15 à 20 minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, après les premières 5 minutes puis, continuer à rincer. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir d'autres conseils de traitement.

**Contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Sans tarder, rincer abondamment la peau à l'eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir d'autres conseils de traitement.

**Ingestion :** Appeler immédiatement un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir d'autres conseils de traitement. Si la personne est capable d'avaler, lui faire boire un verre d'eau. Ne pas faire vomir sauf sur les conseils d'un médecin. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.

**POUR TOUTE URGENCE MÉDICALE CONCERNANT CE PRODUIT, COMPOSER LE 1 800 301-7976.** Avoir l'étiquette ou le contenant du produit à portée de la main lors d'un appel au centre antipoison ou à un médecin ou au moment d'obtenir des soins médicaux.

## 5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**POINT D'ÉCLAIR (MÉTHODE) :** Sans objet

**LIMITES D'INFLAMMABILITÉ (LII ET LSI) :** Sans objet

**AGENTS D'EXTINCTION :** Utiliser le moyen approprié pour combattre le feu environnant. Produit chimique sec, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), mousse, eau pulvérisée ou brouillard.

**PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX :** Peuvent inclure, sans s'y limiter, des oxydes de soufre.

**TECHNIQUES SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE :** Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés aux flammes. Demeurer à contrevent du feu. Éviter de respirer la fumée. Porter un équipement respiratoire en circuit fermé doté d'un dispositif de protection complet.

**RISQUES PARTICULIERS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION :** La poussière et les vapeurs peuvent parcourir une distance considérable vers la source d'allumage et causer un retour de flamme le long de la traînée de vapeur.

## 6. DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

### MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITES OU DE DÉVERSEMENTS :

Éviter d'inhaler la poussière. Balayer immédiatement les produits secs et les mettre dans un contenant pour une application terrestre possible, selon les directives de l'étiquette, ou pour une élimination appropriée. Consulter les règlements locaux, provinciaux ou fédéraux en vigueur concernant l'élimination appropriée du produit.

**ATTENTION :** Éviter que les déversements et les lavures de ceux-ci ne contaminent les égouts municipaux ou les cours d'eau.

---

**7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

---

- MANIPULATION :** Mélanger le produit dans des contenants en PEHD, en fibre de verre ou en acier inoxydable seulement. Bien se laver après avoir manipulé le produit. Éviter d'inhaler la poussière. Utiliser dans un endroit adéquatement ventilé. Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Retirer immédiatement ses vêtements si du produit s'est infiltré à travers. Ensuite, bien se laver et enfiler des vêtements propres. Enlever l'ÉPI immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, bien se laver et mettre des vêtements propres.
- ENTREPOSAGE :** Replier et refermer solidement les sacs entamés et les entreposer dans un endroit sec hors de la portée des enfants et loin des aliments, de la nourriture pour animaux, des pesticides et des semences. Ne pas contaminer l'eau, les aliments ou la lors de l'entreposage ou de l'élimination

---

**8. EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE**

---

- MESURE D'INGÉNIERIE :** Non requise en temps normal.
- PROTECTION RESPIRATOIRE :** Non requise en temps normal, si les vapeurs ou les bruines excèdent les niveaux acceptables, porter un respirateur NIOSH/MSHA approuvé contre les vapeurs organiques avec des cartouches pour filtrer la poussière et le brouillard.
- PROTECTION DES YEUX :** Lunettes protectrices contre les agents chimiques ou lunettes de protection laminées.
- PROTECTION DE LA PEAU :** Porter des vêtements de protection : chemise à manches longues et pantalon, chaussures et chaussettes. Porter des gants en caoutchouc ou résistant aux agents chimiques

	<b>PEL-TWA sur 8 heures selon OSHA</b>	<b>ACGIH TLV-TWA</b>
Poussières nuisibles	15 mg/m <sup>3</sup> (poussières totales)	non inscrit

---

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

---

- APPARENCE ET ODEUR :** Poudre granulaire bleu clair ayant une odeur de fertilisant
- POIDS SPÉCIFIQUE (Eau = 1) :** 1,12 g/ml
- TENSION DE VAPEUR (mm) :** Sans objet
- POURCENTAGE DE VOLATILITÉ :** Sans objet
- MASSE VOLUMÉTRIQUE APPARENTE :** 1120 kg/m<sup>3</sup>
- POINT D'ÉBULLITION :** Sans objet
- Taux d'évaporation (Acétate de Butyle = 1) :** Sans objet
- SOLUBILITÉ :** Soluble
- pH:** 1,6 à 1,7 (solution à 1 %)
- Remarques : Ces données physiques constituent des valeurs typiques basées sur le matériel mis à l'essai, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Les valeurs typiques ne doivent pas être interprétées comme étant une analyse garantie d'un lot particulier ou les caractéristiques du produit.

---

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

---

- STABILITÉ :** Stable
- CONDITIONS À ÉVITER :** Chaleur et humidité excessives.
- SUBSTANCES INCOMPATIBLES :** Oxydants forts.
- PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX :** En cas d'incendie, peut libérer des oxydes de soufre.
- POLYMÉRISATION DANGEREUSE :** Ne se produira pas.

---

**11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

---

- Toxicité orale aiguë LD<sub>50</sub> (rat mâle) :** > 5 000 mg/kg
- Irritation des yeux (lapin) :** Peut causer de l'irritation
- Inhalation CL<sub>50</sub> (rate femelle) :** Non établie
- Potentiel carcinogène :** Aucun inscrit dans OSHA, NTP, IARC ou ACGIH.
- Toxicité cutanée aiguë LD<sub>50</sub> (lapin) :** > 5 000 mg/kg
- Irritation cutanée (lapin) :** Peut causer de l'irritation
- Sensibilisation cutanée (cobaye) :** Non établie

---

**12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES**

---

Ne pas appliquer directement dans l'eau, dans les zones contenant de l'eau de surface ou dans les zones intertidales sous la ligne normale des hautes eaux. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en disposant des déchets.

---

**13. ÉLIMINATION**

---

Vider complètement le sac dans l'équipement d'application. Ne pas réutiliser le sac. Le contenant doit être éliminé dans un site de collecte de contenants. Communiquer avec le détaillant/distributeur local pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant d'y apporter le contenant, rendre ce dernier inutilisable pour un usage ultérieur. S'il n'y a pas de site de collecte de contenants dans la région, disposer du contenant conformément aux exigences provinciales. Pour plus de renseignements sur l'élimination de produit inutilisé ou superflu, contacter le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. Ne pas contaminer l'eau, les aliments destinés à la consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination du produit.

**14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT**

Description DOT/TDM : NON RÉGLEMENTÉ.

Classification fret transporté par voie de surface É.-U. : COMPOSÉS D'ENGRAIS (ENGRAIS MANUFACTURÉS) NOI , LIQUIDE; (NMFC 68140 ; SUB 5 : CLASSE : 50)

Description IMDG : NON RÉGLEMENTÉ.

Consulter la réglementation de l'OACI/IATA pour obtenir les exigences relatives au transport aérien.

**15. RÉGLEMENTATION**

Classement des dangers selon la NFPA et la HMIS :

NFPA		HMIS	
1	Santé	0	Moindre
0	Inflammabilité	1	Légère
0	Instabilité	2	Modérée
		3	Élevée
		4	Grave
		1	Santé
		0	Inflammabilité
		0	Réactivité
		H	ÉPI

Classement des dangers/signalement SARA

Catégorie de danger SARA III :	Immédiat	<u>0</u>	Feu	<u>N</u>	Relâchement soudain de la pression	<u>N</u>
	Différé	<u>N</u>	Différé	<u>N</u>		

Quantité à déclarer selon U.S. CERCLA : Sulfate de cuivre (CAS : 7758-98-7) 10 lb

SARA, Titre III, section 313 : Sulfate de cuivre (CAS : 7758-98-7) 22 %

Inscription au registre RCRA : Non inscrit

Proposition 65 de la Californie : Non inscrit

**16. AUTRES INFORMATION**

STATUT DE LA FS : Toutes les sections ont été révisées.

PRÉPARÉ PAR : Services des marques et affaires réglementaires

RÉVISÉ PAR : Services de réglementation et de l'environnement

©Nortrace est une marque de commerce déposée de Loveland Products, Inc.

**Limitation de responsabilité :** Cette fiche signalétique a été rédigée à titre d'information sur les matières constitutives identifiées dans le présent document et ne fait pas référence à l'emploi de celles-ci en combinaison avec tout autre matière ou procédé. Aucune garantie, implicite ou explicite, n'est donnée en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'exactitude courante des renseignements contenus dans cette fiche signalétique, et Les Produits Agri-Unis Canada Inc. n'assume aucune forme de responsabilité que ce soit découlant de l'usage de ces renseignements. Cette fiche signalétique n'est pas une garantie de sécurité. Les utilisateurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils détiennent tous les renseignements nécessaires pour utiliser de façon sécuritaire le produit décrit dans cette fiche signalétique pour leur usage particulier.